

## Nouveautés dans la prévention des conflits sur les pâturages

*Cornelia Stelzer et Heinz Feldmann\** – Dans les pâturages, les conflits d'intérêts sont de plus en plus fréquents. Les bovins recherchent la meilleure herbe, les randonneurs le plus beau panorama, les familles la meilleure place de pique-nique et les vététistes le meilleur chemin. Quant aux éleveurs, ils tentent de trouver la meilleure solution pour que tout le monde puisse cohabiter sans conflit.



**Rindvieh pflegt unsere Landschaft.  
Kuhmütter schützen ihre Kälber –  
halten Sie Distanz!**

**Cattle maintain our landscape.  
Suckler cows protect their calves –  
keep your distance, please!**

 **BUL  
SPAA  
SPIA**

 **MUTTERKUH SCHWEIZ  
VACHE MÈRE SUISSE  
VACCA MADRE SVIZZERA  
VAIGA MAMMA SVIZRA**

Le panneau d'avertissement peut être complété au moyen d'une étiquette adhésive avec des pictogrammes. (Photomontage : SPAA)

Avec la check-list du guide de prévention des accidents « Bovins dans les zones de pâturages et de randonnée », les éleveur·euses peuvent évaluer les risques liés à leur pâturage et prévoir des mesures adaptées. En cas de dommages, ce document est utilisé depuis quelques années pour prouver que l'obligation de diligence avait été respectée. La check-list doit être complétée avant le début de la saison de pâture et conservée.

### En 2023, le guide sera réédité avec les changements suivants :

- La nouvelle loi fédérale sur les voies cyclables est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les pâturages traversés par des itinéraires de VTT balisés sont concernés.
- Les recommandations concernant les vèlages et les pâturages destinés aux vèlages se basent sur le guide pour les vèlages sur les exploitations d'estivage.

### Compléter le panneau d'avertissement

Le panneau d'avertissement « Les vaches allaitantes protègent leurs veaux ! » indique aux promeneurs la présence d'un troupeau de vaches mères en trois langues. Pour faciliter la compréhension indépendamment de la langue, des pictogrammes représentant les trois principales règles à respecter pourront désormais figurer sur le panneau. Voici leur signification :

- Garder ses distances et contourner largement les troupeaux
- Ne pas toucher les veaux
- Tenir les chiens avec une laisse courte

Pour ajouter les pictogrammes sur les panneaux, une étiquette adhésive a été créée. Elle peut être commandée auprès du SPAA et contient, en plus des trois pictogrammes, un code QR qui renvoie vers la vidéo « Like to Hike » sur le site beef.ch. Cette vidéo explique le comportement à adopter au contact d'un troupeau de bovins. L'étiquette a été conçue pour être collée sur l'une des trois langues du panneau.

### Informers les visiteurs

Le flyer « Les vaches allaitantes protègent leurs veaux ! » peut être mis à disposition dans les magasins de ferme, les offices du tourisme, les chambres d'hôtes, les restaurants, les stations des remontées mécaniques, les cabinets vétérinaires, etc.

La nouvelle version comprend les changements suivants : les chiens tenus en longe étant considérés comme non attachés par les bovins, la règle est désormais « Tenir les chiens avec une laisse courte ». Les personnages des histoires de Léa et Ben figurent désormais sur le flyer. En outre, deux codes QR renvoient à la vidéo « Like to Hike » et au contenu du parcours didactique du SPAA. Le flyer peut être commandé gratuitement auprès du SPAA ou de Vache mère Suisse. ■

### Outils d'aide et d'information

- **Guide et check-list de prévention des accidents « Bovins dans les zones de pâturages et de randonnée » à remplir par les éleveurs pour évaluer les risques.** Version papier disponible auprès de Vache mère Suisse ou du SPAA (info.spaa.ch).

Lien :

Français : <https://www.bul.ch/fr-ch/themes-specialises/agriculture-de-montagne/sentiers-de-randonnee>

Allemand : <https://www.bul.ch/fachthemen/alpwirtschaft/wanderwege>

Italien : <https://www.bul.ch/it-ch/temi-specifici/economia-alpestre/sentieri-per-escursioni>

- **Flyer : pour informer les visiteurs.** Disponible auprès de Vache mère Suisse ou du SPAA (info.spaa.ch).

- **Le panneau d'avertissement « Les vaches allaitantes protègent leurs veaux – gardez vos distances ! »** signale à l'entrée d'un pâturage qu'un troupeau s'y trouve. Il faut le retirer dès que les bêtes quittent le pâturage. Disponible auprès du SPAA.

- **Étiquette contenant les pictogrammes sur les trois règles principales à coller sur le panneau d'avertissement.** Disponible auprès du SPAA pour CHF 6.– plus frais de port et d'envoi.

- **Panneau informatif :** le panneau informatif du SPAA explique de manière simple les trois règles principales à respecter en présence d'un troupeau. Il convient de le placer dans les stations de montagne, les points d'information, les aires de repos, etc.

**Attention :** il ne remplace pas le panneau d'avertissement vert « Les vaches allaitantes protègent leurs veaux – gardez vos distances ! ». Disponible auprès du SPAA.

- **Parcours didactique bovin :** quinze panneaux forment un parcours qui explique clairement le comportement et les instincts des bovins, ainsi que l'attitude à adopter en présence d'un troupeau. Disponible auprès du SPAA.

- **Vidéo « Like to Hike »** à partager sur les réseaux sociaux, à intégrer sur un site internet, etc.

Français :  
<https://www.youtube.com/watch?v=v2rFIY0BjyM>

Allemand :  
<https://www.youtube.com/watch?v=rQE0eggg6d8>

